

AVRIL 1993

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

1^{er} MILITAIRE :

Sur le plan militaire, la situation est calme dans tous les secteurs. Les forces du GOMN, ont pris position dans la zone tampon et aucune violation du cessez-le-feu n'est à signaler.

Il semblerait qu'au nord de BYUMBA, les rebelles poursuivent l'aménagement de positions défensives. Le 22/4/93, le F.P.R n'aurait pas voulu recevoir une équipe du GOMN qui se rendait en zone occupée dans le secteur de BYUMBA. La raison du refus est inconnue.

Il est à noter un certain effritement dans les relations entre l'armée patriotique Rwandaise (A.P.R) et l'armée Ougandaise. Des critiques sont adressées par les rebelles qui n'apprécient pas que l'UGANDA nie toute implication dans le conflit Rwandais. De plus l'armée Ougandaise prendrait des dispositions pour réduire son aide à l'A.P.R.

2^e POLITIQUE :

Les négociations d'ARUSHA, entre la délégation gouvernementale et celle des rebelles du F.P.R, progresse légèrement grâce au facilitateur Tanzanien M. MPUNGWE. Une approbation verbale des deux parties a été obtenue sur le projet relatif à la future Gendarmerie Rwandaise. Les questions relatives aux autres forces de sécurité risquent de retarder la négociation car le F.P.R veut rediscuter des modalités de formation pourtant déjà réglées antérieurement.

Le 7/4, une délégation Onusienne conduite par le Brigadier Général Maurice BARIL, conseiller militaire du Secrétaire Général des Nations Unies est arrivé à KIGALI en provenance de l'UGANDA. Les entretiens avec les autorités Rwandaises et Ougandaises avaient pour objectif d'examiner les modalités de déploiement d'une force d'observation des Nations Unies à la frontière Rwando-Ougandaise.

Des massacres de population Rwandaise ont eu lieu dans le Nord KIVU, par les rebelles infiltrés au Zaïre.

Les 2 et 6 avril, deux manifestations de soutien à la présence Française se sont déroulées dans le calme au centre ville de KIGALI. Des banderoles hostiles aux membres du GOMN, qualifiés de traîtres étaient déployées en tête du cortège.

Monsieur CAPODANO, représentant de la coopération Française, a effectué une visite au RWANDA, où il a reçu les autorités militaires et civiles Françaises.

La situation politique intérieure reste inchangée. Aucun consensus entre les différents partis formant le gouvernement n'a été trouvé. Dans la zone tampon la population signale que certains représentants du parti M.D.I collaborent intensément avec les rebelles.

CIVILE & DIVERS :

Le sort des populations déplacées reste inchangé. Aucune autorisation de regagner leur campagne n'a été donnée. Dans le courant de ce mois l'aide alimentaire qui provient de l'Ouganda, ne parvenait qu'épisodiquement à raison d'une rotation par jour au lieu de trois, à cause d'une pénurie de kérozène que connaît actuellement ce pays. Toute l'aide alimentaire acheminée au Rwanda vient de l'Ouganda, sous l'égide des Nations Unies.

Il semble que les rebelles aient changé de stratégie. On assiste actuellement à une vague d'attentats aveugles: Le 19 avril, un attentat à la bombe sur le marché de BUTARE, au sud du pays, région à forte densité TUTSI, a fait 10 blessés dont 2 graves.

Le 22 avril à 14 heures 30, un colis piégé a explosé à la poste centrale de KIGALI. La charge était placée dans le local des boîtes postales. 14 blessés dont 3 graves étaient à déplorer.

- - Dans ces deux cas des débris d'un allumeur de fabrication soviétique, de type MUV2 a été découvert par les enquêteurs. Des allumeurs de même type avaient été découverts sur des agents du F.P.R au cours d'enquêtes précédentes suite à des attentats commis en 1992.

- - Ce jour 3/5, un nouveau attentat a eu lieu sur le marché de GISENYI, dans le Nord Ouest du pays, ayant fait 4 morts et de nombreux blessés. Depuis plusieurs jours la population locale craignait ce type d'action et en avait fait part aux autorités.

Durant ce mois il est à noter de nombreuses agressions nocturnes à l'aide automatique entre les forces de l'ordre et les rebelles infiltrés, notamment aux abords de l'EMT NOROIT, et de certains cantonnements des troupes Françaises. Cependant, il semblerait selon les autorités Rwandaises, que les positions Françaises ne soient pas la cible des rebelles, car jusqu'à ce jour aucune position Française n'a fait l'objet de menaces.

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021